

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 23 (1996)
Heft: 5

Artikel: Le système d'apprentissage en mutation : cherchons: place d'apprentissage
Autor: Bignasci, Ilaria
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le système d'apprentissage en mutation

Cherchons: place d'apprentissage

Employé de commerce, boulanger, cuisinière, décoratrice, jardinier, fleuriste... Le système helvétique d'apprentissage compte pas moins de 250 catégories professionnelles, et pourtant – ou pour cette raison – le vent de la

Ilaria Bignasci

crise ne l'a pas épargné. Depuis une dizaine d'années, le nombre de jeunes qui s'engagent dans une formation de base a considérablement reculé (de 190 000 à 150 000): la récession a incité les entreprises à diminuer l'offre de postes et – même si la situation s'est stabilisée en 1993 – de nombreux jeunes peinent à trouver une place d'apprentissage. Une certitude habite les préposés au travail: l'heure de la réforme a sonné pour le marché de l'apprentissage.

la situation était «tendue, mais pas dramatique». Une attitude prudente qui ne laisse plâner aucun doute quant à la nécessité de rénover le système de la formation professionnelle.

Besoin de réforme

Il ne s'agit certes pas de jeter aux orties un modèle qui, pendant les décennies précédentes, a joué un rôle primordial dans la formation des jeunes et dont se sont inspirés, entre autres, des pays comme l'Autriche et l'Allemagne, mais d'en retoucher dans l'immédiat quelques points névralgiques, tout en préparant une réforme en profondeur. Précisons d'entrée de cause que la situation varie selon les régions, les secteurs économiques et les entreprises. Quant à la récession, elle ne joue qu'un rôle partiel dans cette situation.

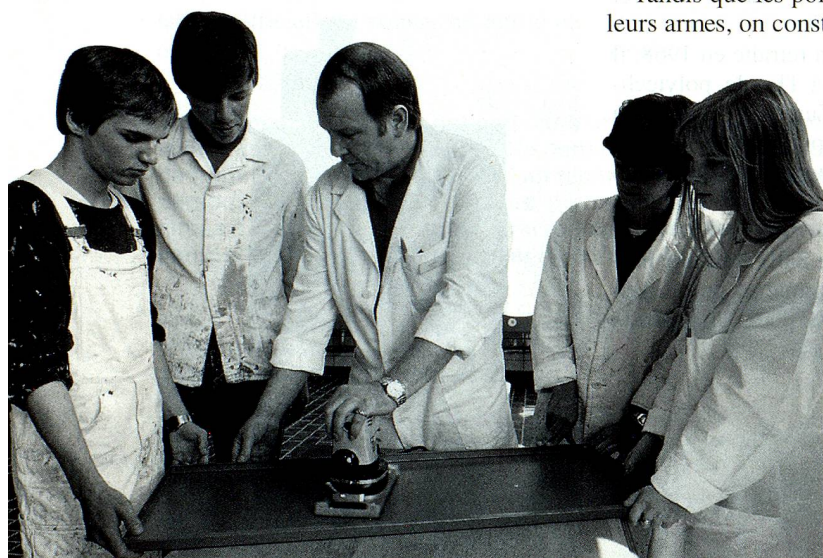
Tandis que les politiciens fourbissent leurs armes, on constate un changement

ple, ne connaissent pas la crise. De même, les perspectives sont bonnes pour qui cherche une place d'apprentissage dans le domaine des soins médicaux. En hausse également, les possibilités offertes par les arts graphiques et l'horlogerie. Mais comme dit le proverbe, une hirondelle ne fait pas le printemps. Et comme, à moyen terme, la place économique suisse tire sa substance et sa force de la solidité de son système de formation, le gouvernement s'est engagé à proposer pour l'année prochaine une réforme législative. Dans le meilleur des cas, les modifications pourront entrer en vigueur d'ici la fin de la législature.

Punir les «profiteurs»

La création de nouvelles places d'apprentissage ne saurait attendre si longtemps. Voilà pourquoi divers milieux politiques ont lancé un appel à la responsabilité des entreprises. De nombreux patrons préfèrent, dans un souci de maîtrise des coûts, renoncer à former des jeunes, qui, deux jours par semaine durant trois ans, s'absenteront pour fréquenter leurs cours, quitte à recourir ensuite à du personnel qualifié, formé par d'autres. Une attitude irresponsable à l'égard de l'économie suisse et de la société dans son ensemble. Pour la contrecarrer, quelques propositions provocatrices ont été lancées: soumettre les «profiteurs» à une taxe, dont les revenus seraient redistribués aux entreprises qui engagent des apprentis, ou un système de déductions fiscales qui récompenserait les entreprises formant des jeunes.

D'autre part, il s'agit d'adapter le système d'apprentissage aux nouvelles exigences de l'économie. Par exemple en réduisant le «catalogue» des professions, de manière à promouvoir une formation de base plus générale, une trop grande spécialisation limitant les possibilités de choix des jeunes. Mais il s'agit aussi et surtout de revaloriser la formation professionnelle, considérée à tort comme le parent pauvre des études académiques. ■



Une solide formation de tous les apprentis continue à être un des atouts de «l'entreprise Suisse».
(Photo: Keystone)

Aujourd'hui que le phénomène frappe également les grandes villes de Suisse alémanique, comme Zurich et Bâle, le monde politique semble avoir pris conscience des profondes difficultés traversées par ce secteur. Au cours de la session d'été des Chambres fédérales, les députés ont mitraillé le gouvernement d'interpellations urgentes. Imperturbable, le ministre de l'économie publique – et président de la Confédération – Jean-Pascal Delamuraz a répliqué que

de mentalité chez les jeunes. Rares sont les apprentis qui se font des illusions sur leurs chances de pratiquer leur «métier de rêve», de surcroît à quelques pas de chez eux. Flexibilité et mobilité sont devenues indispensables pour trouver une place de formation.

En effet si les secteurs commerciaux et industriels s'essouffent, il est possible, ailleurs, de découvrir des voies professionnelles intéressantes. Les boulangers et les bouchers, par exem-